**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Ville de Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Etat de Vaud

Regroupement des centrales d'urgence du 117 dès 2022

Le Conseil d'État vaudois et la Municipalité de Lausanne ont décidé de réunir leurs deux centrales 117 sous un même toit sur le site de la Grangette à Lausanne dès 2022.Ce regroupement permettra une prise en charge efficiente, coordonnée et économique des appels au 117.

Une convention, pour une première durée de 15 ans, a été signée par les deux parties. Elle prévoit le regroupement des deux centrales sur le site de la Grangette. Elle garantit la présence de Lausanne dans la gouvernance du projet et le statut des opérateurs lausannois.

La mutualisation des moyens permettra de simplifier les procédures et de gérer les appels au 117 d'une manière efficiente, coordonnée et économique. Elle offrira par exemple un gain de temps par rapport à la transmission des informations entre les partenaires, et ce alors que les sollicitations sont en hausse constante.

Chaque année, ce sont en effet quelque 420'000 appels cumulés qui parviennent au Centre d'engagement et de transmission (CET) de la Police cantonale vaudoise et à la Centrale d'alarmes et d'engagement (CAE) de la Police municipale de Lausanne. Malgré la diminution générale des crimes de sang, des cambriolages et des vols, ce chiffre augmente d'année en année en raison de l'accroissement démographique, de la densification du trafic routier et d'appels qui ne justifient pas une intervention.

L'installation dans les nouveaux locaux du bâtiment de l'ECA est prévue pour le premier semestre 2022. Jusque-là, cette réunion va connaître plusieurs phases. Dès le 1er semestre 2021, les opérateurs développeront des méthodes de travail communes avant même l'installation dans les locaux de la Grangette.

Pour rappel, outre la centrale d'urgence du 117, le futur bâtiment de l'ECA abritera les centrales du 118 et du 144, ainsi que le poste de commandement de l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) et celui de la Protection civile vaudoise. La centrale de gestion du trafic d'agglomération sera également située dans le même bâtiment. Dès 2022, toutes les centrales d'urgence du canton de Vaud seront ainsi réunies dans un

même lieu avec un objectif commun : améliorer le service aux citoyens en cas d'appel d'urgence et de mobilisation des services de secours, quelle que soit la situation, de la plus courante à la plus grave.

Fermement convaincus par cette démarche visionnaire, le Conseil d'État et la Municipalité de Lausanne sont persuadés que cette décision profitera à la population vaudoise dans son ensemble.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 14 septembre 2020

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DES, Béatrice Métraux, conseillère d'Etat
Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal en charge de la sécurité, Ville de Lausanne